00024981-0001-0

12-70 Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

30 IPC3

000036280

Pour votre assurance automobile

Véhicule

CATERPILLAR 432F2 W7N30653



AZ232823203010249811PC3BR58696170....... 24981_000000000000_ECO_18.0_DD_12280382_019519_



Allianz Route
Contrat n° 58696170

LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA



Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 30 novembre 2023 au 29 novembre 2024.

Cotisation mensuelle: 156,03 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.





Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
15/11/2023	161,93 EUR (*)	15/05/2024	156,03 EUR
15/12/2023	156,03 EUR	15/06/2024	156,03 EUR
15/01/2024	156,03 EUR	15/07/2024	156,03 EUR
15/02/2024	156,03 EUR	15/08/2024	156,03 EUR
15/03/2024	156,03 EUR	15/09/2024	156,03 EUR
15/04/2024	156,03 EUR	15/10/2024	156,03 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34

20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

H920071@agents.allianz.fr

Fax

04 95 57 38 17

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

EUBLE LE FIUM'ORBO Site internet

www.allianz.fr/battesa

Détail de votre cotisation

Contrat nº 58696170 Cotisation mensuelle - période du 30/11/2023 au 29/11/2024

Cotisation HT Frais et taxes 147,05 EUR 8,98 EUR

TOTAL TTC

156,03 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles 0,85 EUR 0,46 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information



Tél: 0495560049

Email: h920071@agents.allianz.fr

Site: www.allianz.fr/battesa



AL22338BR K1DPGENO01C58698196 LA PLAGE DE L ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Le 4 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi L'assurance auto Allianz. Le 1er janvier 2023 prochain, votre contrat d'assurance sera reconduit pour une année.

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, votre cotisation mensuelle s'élève à 53,81 EUR.

Vous bénéficiez d'un tarif privilégié car vous possédez plusieurs contrats. Il en est tenu compte dans cet appel de cotisation.

Nous vous communiquons ici le calendrier de vos prélèvements mensuels.

Allianz et ses équipes restent à votre écoute, et vous remercient de votre fidélité.

Votre agent général bénéficie d'une commission versée par Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.









Allianz IARD S.A au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex



Calendrier des prélèvements sur votre compte

	Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
	264830 15/01/2023 264833	59,71 EUR (*)	15/07/2023	53,81 EUR
J	15/09/2022	53,81 EUR	15/08/2023	53,81 EUR
	264 831 15/03/2023 I64835	53,81 EUR	15/09/2023	53,81 EUR
	15/04/2023	53,81 EUR	15/10/2023	53,81 EUR
	15/05/2023	53,81 EUR	15/11/2023	53,81 EUR
	15/06/2023	53,81 EUR	15/12/2023	53,81 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5.90 EUR de contribution réglementaire Attentats.



Compte preieve				
TITULAIRE DU COMPTE	BIC / SWIFTCODE	IBAN		
LA PLAGE DE L ARINELLA	AGRIFRPP820	FR7612006000812112500701038		

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



En cas de besoin

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général BP 34

Immeuble Le Fium Orbo 20240 Ghisonaccia Tel: 0495560049

Email: h920071@agents.allianz.fr Site internet: www.allianz.fr/battesa Fax: 0495573817



Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

Détail de votre cotisation

Contrat n° 58698196

Cotisation mensuelle - période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

Coefficient de réduction majoration (CRM) 0,50

CRM acquis depuis 3 ans au moins sans sinistre resp.

Cotisation de référence soumise à CRM Cotisation de référence après CRM Autres cotisations non soumises à CRM 58,24 EUR 29,12 EUR 14,11 EUR

Cotisation HT

Taxes

Total TTC

43,23 EUR

10,58 EUR

dont

53,81 EUR d

- Défense pénale et recours suite à accident

1,61 EUR

- Catastrophes naturelles

0,04 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Pour votre information





Votre Contrat Contrat nº 58699123 PEUGEOT - PARTNER II - CE-444-JS Nom du client : LA PLAGE DE L

ARINELLA



Vos contacts M BATTESTI ANDRE EI Tél: 0495560049

Email: h920071@agents.allianz.fr

Site: www.allianz.fr/battesa



AL 4300000 AZ21256690510202405 09781_00000000000_ECO_46.8_DD_12184300_100097_ [





Le 4 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi L'assurance auto Allianz. Le 1er janvier 2023 prochain, votre contrat d'assurance sera reconduit pour une année.

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, votre cotisation mensuelle s'élève à 102,64 EUR.

Vous bénéficiez d'un tarif privilégié car vous possédez plusieurs contrats. Il en est tenu compte dans cet appel de cotisation.

Nous vous communiquons ici le calendrier de vos prélèvements mensuels.

Allianz et ses équipes restent à votre écoute, et vous remercient de votre fidélité.

Votre agent général bénéficie d'une commission versée par Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.













Allianz IARD S.A au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex



Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
26483 15/01/2023 264833	108,54 EUR (*)	15/07/2023	102,64 EUR
264831 15/02/2023 264 839	102,64 EUR	15/08/2023	102,64 EUR
ac483215/03/2023 264835	102,64 EUR	15/09/2023	102,64 EUR
15/04/2023	102,64 EUR	15/10/2023	102,64 EUR
15/05/2023	102,64 EUR	15/11/2023	102,64 EUR
15/06/2023	102,64 EUR	15/12/2023	102,64 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5.90 EUR de contribution réglementaire Attentats.

Compte prálová

Compte preserve		
TITULAIRE DU COMPTE	BIC / SWIFTCODE	IBAN
LA PLAGE DE L'ARINELLA	AGRIFRPP820	FR7612006000812112500701038

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



L'assurance auto Allianz - les garanties souscrites

L assuran	ce auto Amanz - 163	garanties souscines		
_	ile, Défense pénale et recours suite à		C1 C2	C3 X X X
Assistance	25 km X 0 km en cas de pann			
Bris des glaces, A	ttentats, Catastrophes naturelles / ted	chnologiques	-	X
Vol, Incendie-Ford	es de la nature		-	X
Dommages tous a	ccidents			X
Les Packs Essentiels Allianz	Le Pack Mobilité Allianz Le Pack Valeur plus Allianz, Le Pa	classique	- -	
Les options	Protection juridique automobile, Al Contenu, Equipements	lianz Conduite connectée		
X = garanties so	uscrites. Les conditions d'application	figurent aux Dispositions générales et particulières	de votre contrat.	
En cas de	RE EI Tel : 049	95560049	Fax: 0495573817	
Votre Agent Génér BP 34 Immeuble Le Fium 20240 Ghisonaccia	Site inte	1920071@agents.allianz.fr rnet : www.allianz.fr/battesa		
Détail de v	otre cotisation			
Contrat n° 586991 Coefficient de réd	23 Cotisation mensuluction majoration (CRM) 0,50	uelle - période du 1er janvier 2023 au 31 déceml CRM acquis à cette échéance Cotisation de référence soumise à CRM Cotisation de référence après CRM Autres cotisations non soumises à CRM	bre 2023	140,66 EUR 70,33 EUR 13,86 EUR
Cotisation HT Taxes	84,19 EUR 18,45 EUR			
Total TTC	102,64 EUR	dont - Défense pénale et recours suite à accident - Catastrophes naturelles	1,61 EUR 0,44 EUR	

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Pour votre information

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.



Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé



00000487-0007-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

IPC3

Pour votre assurance automobile

Véhicule

BOBCAT

E26

ACRA11043

Allianz Route Contrat n° 58699320 LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA



Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 67,27 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA: FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 3005 1 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

4	Date de preievement	wontant	Date de preievement	Montant
+	15/01/2023	73,17 EUR (*)	15/07/2023	67,27 EUR
11.00	15/02/2023	67,27 EUR	15/08/2023	67,27 EUR
26494	4 15/03/2023	67,27 EUR	15/09/2023	67,27 EUR
	15/04/2023	67,27 EUR	15/10/2023	67,27 EUR
	15/05/2023	67,27 EUR	15/11/2023	67,27 EUR
1	15/06/2023	67,27 EUR	15/12/2023	67,27 EUR

^(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÈ

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514





264969 +

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34



04 95 56 00 49

04 95 57 38 17

h920071@agents.allianz.fr M Site internet www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58699320

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Frais et taxes 52,28 EUR 14,99 EUR

TOTAL TTC

67,27 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,85 EUR 0,59 EUR

- Catastrophes Naturelles

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Avis de remboursement

L'assurance auto Allianz





265635 (8101125)

AL23005BR K1DPGEAP03C58699574 LA PLAGE DE L ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Madame, Monsieur,

Ghisonaccia, le 5 janvier 2023

Nous avons le plaisir de vous indiquer le montant du remboursement de cotisation de votre contrat d'assurance garantissant le véhicule ISUZU immatriculé DN-693-NX pour la période du 1er janvier 2023 au 31 janvier 2023.

Détail cotisation Cotisation HT Taxes

20,00 %) 1,20 EUR

-35,46 EUR -7.95 EUR

REMBOURSEMENT TTC A VOUS DEVOIR

-43,41 EUR

dont - Défense pénale et recours suite à accident - Catastrophes naturelles

-0,17 EUR -0,22 EUR

Les 11 prochaines mensualités prélevées seront de 130,15 EUR Le prochain prélèvement est prévu le 15 février 2023

1

Exonération TVA (article 261C du CGI) sauf TVA sur les débits pour Assistance 0 km (HT : 5,99 EUR) : TOTAL HT 5,99 EUR / TVA (taux

Avec toute notre attention,



K1DPGEAP03 - PGENAP03









Allianz IARD Entre
S.A au capital de 991 967 200 euros Sièg
542 110 291 RCS Nanterre 9207

Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex



L'assurance auto Allianz,

Vos Dispositions particulières, l'assurance pour les professionnels



M BATTESTI ANDRE EI Agent Général BP 34 Immeuble Le Fium Orbo 20240 Ghisonaccia



Votre Contrat Contrat n° 58699574 ISUZU - I35 - DN-693-NX



Vos contacts Tél: 0495560049

Email: h920071@agents.allianz.fr Site: www.allianz.fr/battesa



Votre espace client allianz.fr



AL23005BR K1DPNODP02C58699574 LA PLAGE DE L ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

L'essentiel de votre contrat

AVENANT

Souscripteur: LA PLAGE DE L ARINELLA

Date d'effet : 1er janvier 2023. C'est le point de départ de la modification de votre contrat. La date d'effet sera prise en compte pour la mise en place des garanties retenues.

Date d'échéance principale : 1er janvier. C'est la date à laquelle votre contrat prend fin. Nous vous rappelons qu'il est renouvelé automatiquement chaque année à cette date par tacite reconduction. Il peut être dénoncé ou résilié par vous comme par Allianz selon les conditions indiquées dans les Dispositions générales.

Votre véhicule

ISUZU 135 135E 2480 MM LIGHT 1 8 CV

Immatriculation: DN-693-NX

Date de 1ère mise en circulation : 27/01/2015

Véhicule immatriculé en France

luméro d'identification du véhicule : JAANLR85ED7100516

Acquisition: en janvier 2015 - LOA ou LLD

Valeur neuve: 24 340,00 euros

Lieu de stationnement habituel : VOIE INCONNUE 20240 GHISONACCIA

Le souscripteur déclare stationner le véhicule assuré dans la rue.

Titulaire(s) de la carte grise : identique au souscripteur

Usage déclaré : Déplacements privés et professionnels

Sans forfait kilométrique.

















Le conducteur déclaré

Personne morale

Il n'a pas été déclaré de conducteur habituel, le véhicule est utilisé par une société ou à des fins commerciales ou professionnelles.

Catégorie socioprofessionnelle : Petite entreprise

Profession: INDÉTERMINÉ

11.3



Vos garanties

(selon les définitions des Dispositions générales)

Vous avez choisi l'assurance Classique C3 comprenant :

Les garanties :	Franchises
 Responsabilité civile, Défense de vos intérêts suite à accident Garantie du conducteur à concurrence de 500 000,00 EUR, sans seuil d'incapacité 	
- Bris des glaces Remplacement :	69,00 EUR
Réparation : - Catastrophes naturelles Catastrophes technologiques	20,00 EUR 380,00 EUR (franchise réglementaire) Sans franchise
- Attentats	349,00 EUR
	349,00 EUR
- Incendie - Forces de la nature	349,00 EUR
- Dommages tous accidents	349,00 EUR
- Prévention permis	
- Assistance, Dépannage 0 km	

Les clauses particulières de votre contrat

Franchise Conducteur novice:

Le montant de la franchise Conducteur novice prévue aux Dispositions générales s'élève à 750,00 euros.

Valeur du véhicule :

En aucun cas le montant de l'indemnisation ne pourra dépasser la valeur mentionnée dans le paragraphe Votre véhicule du présent document.

Votre cotisation

Les dispositions de la clause type de réduction/majoration (bonus/malus) des cotisations prévue à l'article A121-1 du Code des assurances sont applicables.

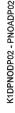
A la date d'effet et sur une base annuelle :

Cotisation de référence soumise au bonus/malus	2 053,56 EUR
Cotisation de référence après application de votre bonus/malus de 0,54	1 108,92 EUR
Cotisation non soumise au bonus/malus et taxes	458,78 EUR
Cotisation annuelle TTC	1 567,70 EUR

Votre cotisation comprend la contribution au Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions, 5,90 euros payable en une seule fois, 6,96 euros pour la garantie Catastrophes naturelles, 86,28 euros pour la garantie Assistance, Dépannage 0km, 17,16 euros pour la garantie Défense pénale et recours suite à accident.

Périodicité du paiement : mensuelle par prélèvement le 15 de chaque mois.

3/6











Le montant de votre règlement et éventuellement les suivants sont mentionnés dans l'appel de cotisation joint aux présentes Dispositions particulières, au titre de la période de garantie.

K1DPNODP02 - PNOADP02





Votre Contrat Contrat nº 58699574 ISUZU - 135 - DN-693-NX Nom du client : LA PLAGE DE L ARINELLA

Vos contacts M BATTESTI ANDRE EI Tél: 0495560049

Email: h920071@agents.allianz.fr

Site: www.allianz.fr/battesa

Votre espace client allianz.fr

AL22338BR K1DPGENO01C58699574 LA PLAGE DE L ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Le 4 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi L'assurance auto Allianz. Le 1er janvier 2023 prochain, votre contrat d'assurance sera reconduit pour une année.

Pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, votre cotisation mensuelle s'élève à 173,56 EUR.

Vous bénéficiez d'un tarif privilégié car vous possédez plusieurs contrats. Il en est tenu compte dans cet appel de cotisation.

Nous vous communiquons ici le calendrier de vos prélèvements mensuels.

Allianz et ses équipes restent à votre écoute, et vous remercient de votre fidélité.

Votre agent général bénéficie d'une commission versée par Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut également bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.













Allianz IARD S.A au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex



Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
264830 15/01/2023 164833	179,46 EUR (*)	15/07/2023	173,56 EUR
264830 15/01/2023 264833 264831 15/02/2023 264834	173,56 EUR	15/08/2023	173,56 EUR
26483215/03/2023264835	173,56 EUR	15/09/2023	173,56 EUR
15/04/2023	173,56 EUR	15/10/2023	173,56 EUR
15/05/2023	173,56 EUR	15/11/2023	173,56 EUR
15/06/2023	173,56 EUR	15/12/2023	173,56 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5.90 EUR de contribution réglementaire Attentats.

ompte prélevé

COI	Compte preieve					
	TITULAIRE DU COMPTE	BIC / SWIFTCODE	IBAN			
	LA PLAGE DE L ARINELLA	AGRIFRPP820	FR7612006000812112500701038			

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



L'assurance auto Allianz - les garanties souscrites

			,				
Assistance	rile, Défense pénale et r 25 km X 0 km et ttentats, Catastrophes r ses de la nature accidents Le Pack Mobilité Allia Le Pack Valeur plus	ecours suite à an cas de panne, naturelles / techr anz	lassique plus	eur	C1	C2	C3 X
Les options			inz Conduite controlle		🗀		
	Contenu, Equipemer		urent aux Dispositions génér				
M BATTESTI AND Votre Agent Génér BP 34 Immeuble Le Fium 20240 Ghisonaccia	RE EI al Orbo	Site interne	560049 20071@agents.allianz.fr et : www.allianz.fr/battesa	F	ax : 049557381	7	
Détail de v	otre cotisati	on T					
Contrat n° 586995 Coefficient de réc	74 Coti luction majoration (CF		lle - période du 1er janvier 2 Cotisation de référence sou Cotisation de référence apr Autres cotisations non sour	umise à CRM rès CRM	2023		237,55 EUR 128,28 EUR 13,85 EUR
Cotisation HT Taxes	142,13 E 31,43 E						

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Total TTC

Pour votre information

173,56 EUR

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

Défense pénale et recours suite à accident
Catastrophes naturelles



Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé



1,60 EUR 0,80 EUR

Allianz (

Pour votre assurance automobile

Remorque

MOIROUD

EH-253-FX

L'assurance auto Allianz Contrat nº 58701032

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 12,29 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

164969+

Date de prélèvement 15/01/2023 15/02/2023 15/03/2023 15/04/2023

15/06/2023

18,19 EUR (*) 12,29 EUR 12,29 ETR 12,29 EUR 15/05/2023

Calendrier des prélèvements sur votre compte

12,29 EUR

12,29 EUR

Montant

Date de prélèvement 15/07/2023

15/08/2023 15/09/2023 15/10/2023

15/11/2023

15/12/2023

12,29 EUR 12,29 EUR 12,29 EUR

Montant

12,29 EUR

12,29 EUR

12,29 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514





EEC516 - NNE 107514

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34

20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax 04 95 57 38 17

M Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58701032 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes

9,93 EUR 2,36 EUR

TOTAL TTC

12,29 EUR dont - Défense Pénale et Recours suite à Accident

1,01 EUR - Catastrophes Naturelles 0,30 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

APPEL DE COTISATION

Véhicule

AIRO

SC1000 222766

Pour votre assurance automobile

`Allianz Route Contrat nº 58716529



LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 55,15 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA: FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 3005 1 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

1	Date de preievement	Montant	Date de preievement	Montant
201.0092	15/01/2023	61,05 EUR (*)	15/07/2023	55,15 EUR
264369+	15/02/2023	55,15 EUR	15/08/2023	55,15 EUR
6	15/03/2023	55,15 EUR	15/09/2023	55,15 EUR
	15/04/2023	55,15 EUR	15/10/2023	55,15 EUR
	15/05/2023	55,15 EUR	15/11/2023	55,15 EUR
	15/06/2023	55,15 EUR	15/12/2023	55,15 EUR

^(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	DOMICILIATION CRCA BIGUGLIA CAF 2B	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE 21125007010	CLE 38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17



h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58716529 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Frais et taxes 42,01 EUR 13,14 EUR

TOTAL TTC

55,15 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,85 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,68 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Pour votre assurance automobile

Allianz (

00000487-0011-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé



Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle : 37,39 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

264969+

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement Montant D

Date de prélèvement Montant 15/01/2023 43,29 EUR (*) 15/07/2023 37,39 EUR 15/02/2023 37,39 EUR 15/08/2023 37,39 EUR 15/03/2023 37,39 EUR 15/09/2023 37,39 EUR 15/04/2023 37,39 EUR 37,39 EUR 15/10/2023 15/05/2023 37,39 EUR 15/11/2023 37,39 EUR 15/06/2023 37,39 EUR 15/12/2023 37,39 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



....

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax 04 95 57 38 17

MSite internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat nº 58717066 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes

35,17 EUR 2,22 EUR

TOTAL TTC

37,39 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,57 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,98 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

00000487-0009-0034-70

APPEL DE COTISATION

Pour votre assurance automobile

Véhicule

JCB

3CX ENERGY 94769S

Allianz Route Contrat n° 58717295



LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle: 119,01 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

264969+

Date de prélèvement Montant Date de prélèvement Montant 15/01/2023 124,91 EUR (*) 15/07/2023 119,01 EUR 15/02/2023 119,01 EUR 15/08/2023 119,01 EUR 15/03/2023 119,01 EUR 15/09/2023 119,01 EUR 15/04/2023 119,01 EUR 15/10/2023 119,01 EUR 119,01 EUR 15/05/2023 15/11/2023 119,01 EUR 15/06/2023 119,01 EUR 15/12/2023 119,01 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34** 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

M Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58717295 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Frais et taxes

110,21 EUR 8,80 EUR

TOTAL TTC

119,01 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,83 EUR 0,32 EUR

- Catastrophes Naturelles

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

APPEL DE COTISATION

Véhicule

BOB CAT

Pour votre assurance automobile

E80 8T AET311010

Allianz Route Contrat nº 58717836



00000487-0013-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

LA PLAGE DE L'ARINELLA

BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA



Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 143,17 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051

264969+ 164974

Calendrier des prélèvements sur votre compte Date de prélèvement Montant

Date de prélèvement Montant 149,07 EUR (*) 15/01/2023 15/07/2023 143,17 EUR 15/02/2023 143,17 EUR 15/08/2023 143,17 EUR 15/09/2023 15/03/2023 143,17 EUR 143,17 EUR 15/04/2023 143,17 EUR 15/10/2023 143,17 EUR 143,17 EUR 15/05/2023 15/11/2023 143,17 EUR 15/06/2023 143,17 EUR 15/12/2023 143,17 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



EEC516 - NNE 107514 INF10242.0242 - V08/09 - Création graphique Allian

IPC3

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax 04 95 57 38 17

MSite internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58717836

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Frais et taxes 134,30 EUR 8,87 EUR

TOTAL TTC

143,17 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,83 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,46 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

APPEL DE COTISATION

Remoraue

DEVES

Pour votre assurance automobile

5886HE2B





Allianz Route Contrat nº 58729811

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 21,22 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

1	Date de prélévement	Montant	Date de prélèvement	Montant
20/10/01	15/01/2023	27,12 EUR (*)	15/07/2023	21,22 EUR
264369+	15/02/2023	21,22 EUR	15/08/2023	21,22 EUR
Back)	15/03/2023	21,22 EUR	15/09/2023	21,22 EUR
	15/04/2023	21,22 EUR	15/10/2023	21,22 EUR
	15/05/2023	21,22 EUR	15/11/2023	21,22 EUR
	15/06/2023	21,22 EUR	15/12/2023	21,22 EUR

^(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34** 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17



h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat nº 58729811

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Frais et taxes 16,35 EUR 4,87 EUR

TOTAL TTC

21,22 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,83 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,26 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

APPEL DE COTISATION

Pour votre assurance automobile

Véhicule

PELICAN EAGLE

AXE0040026



AZ22339152307000487JPC3BR58730590.... 00487_000000000000_ECO_400.0_TF_12184135_0001_



AUTOMOBILE Contrat nº 58730590

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

	Date de prelevement	Montant	Date de prelevement	Montant
	15/01/2023	14,65 EUR (*)	15/07/2023	8,75 EUR
	15/02/2023	8,75 EUR	15/08/2023	8,75 EUR
37	4 15/03/2023	8,75 EUR	15/09/2023	8,75 EUR
	15/04/2023	8,75 EUR	15/10/2023	8,75 EUR
	15/05/2023	8,75 EUR	15/11/2023	8,75 EUR
	15/06/2023	8,75 EUR	15/12/2023	8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514





264969 +

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17



h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58730590

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT

TOTAL TTC

6,86 EUR

Taxes

1,89 EUR

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,56 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

00000487-0023-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

IPC3

Allianz (

Pour votre assurance automobile

Véhicule

PELICAN EAGLE A1E0040027

AUTOMOBILE Contrat nº 58730712

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

264969+

Date de prélèvement Montant Date de prélèvement Montant 15/01/2023 14,65 EUR (*) 15/07/2023 8,75 EUR 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 15/11/2023 8,75 EUR 8,75 EUR 15/06/2023 8,75 EUR 15/12/2023

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

F

04 95 57 38 17

Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58730712 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes

6,86 EUR 1,89 EUR

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours

- Catastrophes Naturelles

0,56 EUR 0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

APPEL DE COTISATION

Pour votre assurance automobile

Véhicule

ORA EZGO PDS3

2428251

AUTOMOBILE Contrat nº 58731339



LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement Montant Date de prélèvement Montant 15/01/2023 14,65 EUR (*) 15/07/2023 8,75 EUR 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 15/11/2023 8,75 EUR 15/06/2023 8,75 EUR 15/12/2023 8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



264969+

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

M Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58731339

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles

0,56 EUR

0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Pour votre assurance automobile

DSIQ

AQ0428-40579



Allianz (II

00000487-0015-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

AUTOMOBILE Contrat nº 58731481

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

264969+

Date de prélèvement Date de prélèvement Montant Montant 15/01/2023 14,65 EUR (*) 15/07/2023 8,75 EUR 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 8,75 EUR 15/11/2023 15/06/2023 8,75 EUR 15/12/2023 8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34** 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

MSite internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat nº 58731481

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT

6,86 EUR

Taxes

1,89 EUR

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,56 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Pour votre assurance automobile

Véhicule

CARRYALL MOX

PICK UP 147095059

AUTOMOBILE Contrat nº 58731628



LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz JARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

264969+

Date de prélèvement 15/01/2023 15/02/2023 15/03/2023

15/04/2023 15/05/2023 15/06/2023

8,75 EUR

Calendrier des prélèvements sur votre compte

14,65 EUR (*) 8,75 EUR 8,75 EUR 8,75 EUR

8,75 EUR

Montant

Date de prélèvement 15/07/2023 15/08/2023 15/09/2023 15/10/2023

15/11/2023 15/12/2023

8,75 EUR 8,75 EUR 8,75 EUR 8,75 EUR

Montant

8,75 EUR

8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34**



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

MSite internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa

Détail de votre cotisation

Contrat nº 58731628

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT

Taxes

6,86 EUR 1,89 EUR

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,56 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir



Pour votre assurance automobile

CARRYALL MOX

PICK UP 147095053

AUTOMOBILE Contrat nº 58731747 le 09 décembre 2022





00000487-0005-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 3005 1 92076 Paris la Défense Cedex

264969+ 264374

Calendrier des prélèvements sur votre compte Date de prélèvement Montant

Date de prélèvement Montant 14,65 EUR (*) 15/01/2023 15/07/2023 8,75 EUR 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 8,75 EUR 15/11/2023 15/06/2023 8,75 EUR 8,75 EUR 15/12/2023

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514





M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34**



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

M Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58731747

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT

6,86 EUR

Taxes

1,89 EUR

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours

0,56 EUR

- Catastrophes Naturelles

0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourirPour votre assurance automobile

212284

AUTOMOBILE Contrat nº 58731888 le 09 décembre 2022





00000487-0029-0034-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

IPC3

LA PLAGE DE L'ARINELLA **BRUSCHETTO** 20240 GHISONACCIA

Cher Client.

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

264969+

Date de prélèvement Montant Date de prélèvement Montant 15/01/2023 14,65 EUR (*) 8,75 EUR 15/07/2023 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 15/11/2023 8,75 EUR 15/06/2023 8,75 EUR 15/12/2023 8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO **BP 34**



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

MSite internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58731888

20240 GHISONACCIA

Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes

6,86 EUR 1,89 EUR

TOTAL TTC

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles

0,56 EUR 0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

APPEL DE COTISATION

Pour votre assurance automobile

Véhicule

TXT

1248657

AUTOMOBILE Contrat nº 58732053



LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 8,75 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA: FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 3005 1 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement Montant Date de prélèvement Montant 15/01/2023 14,65 EUR (*) 15/07/2023 8,75 EUR 15/02/2023 8,75 EUR 15/08/2023 8,75 EUR 15/03/2023 8,75 EUR 15/09/2023 8,75 EUR 15/04/2023 8,75 EUR 15/10/2023 8,75 EUR 15/05/2023 8,75 EUR 8,75 EUR 15/11/2023 15/06/2023 8,75 EUR 15/12/2023 8,75 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DÉ COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514





264969+

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA



04 95 56 00 49

Fax

04 95 57 38 17

Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat n° 58732053 Cotisation mensuelle - période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Cotisation HT Taxes 6,86 EUR 1,89 EUR

TOTAL TTC

,89 EUR

8,75 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles 0,56 EUR 0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

00029225-0001-0

-0004-70 Allianz

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

IPC3

000043680

Pour votre assurance automobile

Véhicule

LIBERTY A1H2PLUS 181270017104

AZ23037191001029225IPC3BR60168647....... 29225_00000000000_ECO_29.0_DD_12200400_017530_■



AUTOMOBILE Contrat n° 60168647 LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 21 mars 2023 au 20 mars 2024.

Cotisation mensuelle: 19,78 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre N° de TVA : FR76 542 110 291 Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Odionalioi doo pron	0 1 0 111 0 1110 0 0 11 1 0 11 0 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
2(do 750 15/03/2023	25,68 EUR (*)	15/09/2023	19,78 EUR
15/04/2023	19,78 EUR	15/10/2023	19,78 EUR
15/05/2023	19,78 EYR	15/11/2023	19,78 EUR
15/06/2023	19,78 EUR	15/12/2023	19,78 EUR
15/07/2023	19,78 EUR	15/01/2024	19,78 EUR
15/08/2023	19.78 EUR	15/02/2024	19,78 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

FR20ZZZ107514

Compte Prélevé

TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE
SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889



EEC516 - NNE 107514

M BATTESTI ANDRE EI

04 95 56 00 49

Fax 04 95 57 38 17

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34

20240 GHISONACCIA

Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



Détail de votre cotisation

Contrat nº 60168647

Cotisation mensuelle - période du 21/03/2023 au 20/03/2024

Cotisation HT Taxes

16,32 EUR 3,46 EUR

TOTAL TTC

19,78 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles

0,53 EUR 0,09 EUR

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

00029225-0003-0004-70

Allianz s'engage en utilisant du papier recyclé

Pour votre assurance automobile

Véhicule

LIBERTY A1H2ROOM S 181270017103



LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 21 mars 2023 au 20 mars 2024.

Cotisation mensuelle: 19,78 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD S.A. au capital de 991 967 200 euros 542 110 291 RCS Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

Calendrier des prélèvements sur votre compte

41	alolialioi doo biolo	TOTAL COLL TOTAL O	ompto	
0114	Date de prélèvement	Montant	Date de prélèvement	Montant
266250	15/03/2023	25,68 EUR (*)	15/09/2023	19,78 EUR
1	15/04/2023	19,78 EUR	15/10/2023	19,78 EUR
	15/05/2023	19,78 EUR	15/11/2023	19,78 EUR
- 1	15/06/2023	19,78 EUR	15/12/2023	19,78 EUR
	15/07/2023	19,78 EUR	15/01/2024	19,78 EUR
1	15/08/2023	19,78 EUR	15/02/2024	19,78 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



EEC516 - NNE 107514

M BATTESTI ANDRE EI

2

04 95 56 00 49

Fax 04 95 57 38 17

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA

Site internet

h920071@agents.allianz.fr www.allianz.fr/battesa



All'anz s'engage en utilisant du papier recyclé

Détail de votre cotisation

Contrat nº 60169066

Cotisation mensuelle - période du 21/03/2023 au 20/03/2024

Cotisation HT Taxes 16,32 EUR 3,46 EUR

TOTAL TTC

19,78 EUR dont - Défense Pénale et Recours - Catastrophes Naturelles 0,53 EUR 0,09 EUR

Votre agent perçoit une commission d'Allianz, incluse dans votre cotisation d'assurance. Il peut bénéficier occasionnellement d'autres avantages accessoires.

Pour votre information

Exonération TVA (article 261C du CGI)

Dans le cadre de votre contrat automobile, en cas de dommage garanti par celui-ci, vous avez la faculté de choisir le réparateur professionnel auquel vous souhaitez recourir.

Allianz Pleins Phares: Votre contrat Automobile

Avenant au contrat n° 58700459 Produit 10003

AGENT GENERAL

SOUSCRIPTEUR

M BATTESTI ANDRE EI

IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34

DP 34

20240 GHISONACCIA

A CONSERV

LA PLAGE DE L'ARINELLA

BRUSCHETTO

20240 GHISONACCIA

Tél: 04.95.56.00.49 Fax: 04.95.57.38.17 www.allianz.fr/battesa N° ORIAS: 07021230

Int.: H92007

Dossier Client: 39569822 / 1000008105

La modification du présent contrat prend effet le 11/04/2023, son échéance principale est fixée au 01 Janvier.

Véhicule assuré

Tondeuse à gazon GRASSHOPPER 12448R

Immatriculation: 7114790

Première mise en circulation : 31/03/2023

Lieu de garage : 20240 GHISONACCIA

Usage :

G - Tondeuse à gazon

Le véhicule assuré est une tondeuse à gazon et il comporte un siège pour porter son conducteur.

Caranties souscrites

(selon les définitions des Dispositions Générales et de l'annexe "Engins automoteurs agricoles et divers")

	Franchises
- Responsabilité civile et Défense Pénale et Recours Suite à Accident	
- Vol	50,00 EUR
- Incendie, Dommages électriques	50,00 EUR
- Forces de la nature, Tempêtes	50,00 EUR
- Catastrophes naturelles	380,00 EUR
- Catastrophes Technologiques	
- Dommages tous accidents et Complément	50,00 EUR
Les garanties précédentes sont étendues :	
. Au Contenu du véhicule, à concurrence de 500,00 EUR	

- . Au Contenu du véhicule, à concurrence de 500,00 EUR
- . Aux Equipements du véhicule, à concurrence de 1 000,00 EUR

Allianz Pleins Phares: Votre contrat Automobile

Avenant au contrat n° 58700459 Produit 10003

Cotisation

Les dispositions de la clause type de réduction/majoration des cotisations prévue à l'article A121-1 du code des assurances ne sont pas applicables.

Cotisation annuelle de référence : 205,41 EUR (hors garanties annexes et taxes)

Cotisation annuelle TTC à la date d'effet : 261,38 EUR (y compris garanties annexes et taxes)

Périodicité du paiement : mensuelle (par prélèvement le 15 de chaque mois).

Pour la période du 11/04/2023 au 31/05/2023, la cotisation TTC à rembourser est de 3,72 EUR

CBD PAUT 03A\$ C587 0045 9\$ *

LETTRE D'ACCORD

M BATTESTI ANDRE EI

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34

20240 GHISONACCIA

Tél: 04.95.56.00.49 Fax: 04.95.57.38.17

Mel: h920071@agents.allianz.fr

Nº ORIAS: 07021230

LA PLAGE DE L'ARINELLA

BRUSCHETTO

20240 GHISONACCIA

Objet : Résiliation de votre contrat automobile n° 58716313.

Tondeuse Kubota W721 PRO / HS

Cher Monsieur,

Il est convenu entre les parties que les garanties du présent contrat cesseront leurs effets à la date du 09/04/2023 à 24h00 pour le motif suivant :

Perte totale du bien assuré résultant d'un évènement non prévu par le contrat (Art. L 121-9 du code des assurances).

Veuillez accepter, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

'Agent Général

e Le Fiumorbo

Fait en 2 exemplaires à GHISONACCIA, le 20.04.2023.

Votre Agent Général M BATTESTI ANDRE EI

Le Souscripteur

ARINELLA BIANCA 20240 GHISONACCIA

Tél. 04 95 56 04 78 - Fax. 04 95 56 12 54 Siret 301 075 065 00013

battesti.ghisonaccia@allianz.fr Siret: 420 675 902 00019

: 04 5 56 00 49

N° ORIAS : 07021230 - www.orias.fr

le 20 avril 2023

----ESTI ANDRE EI

IMMEUBLE LE FIUM'ORBO

BP 34

20240 GHISONACCIA

TEL: 04 95 56 00 49 FAX : 04 95 57 38 17

> LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

AUTOMOBILE CONTRAT NO 58716313

CHER CLIENT.

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INDIQUER LE MONTANT DU REMBOURSEMENT DE COTISATION DE VOTRE CONTRAT D ASSURANCE GARANTISSANT LE VEHICULE KUBOTA (B2530HDW) IMMATRICULE BY-588-SP POUR LA PERIODE DU 10/04/2023 AU 30/04/2023 24 HEURES. NOUS VOUS PRIONS D AGREER. CHER CLIENT, L EXPRESSION DE NOS SENTIMENTS DEVOUES.

VOTRE AGENT GENERAL

REMBOURSEMENT TTC A VOUS DEVOIR 41,30 EUR DONT 0,76 EUR TTC DE CATASTROPHES NATURELLES

COTISATION

-33,62 EUR

TAXES

-7,31 EUR

DEFENSE PENALE RECOURS TTC

-0,37 EUR

EXONERATION TVA (ART 261C DU CGI)

AUTO

CLIENT

: LA PLAGE DE L'ARINEEMISSION : CO4/23 COTISATION NO : 011 045 380 592 : 58716313 ECHEANCE : 04/23 MONTANT : -41,30 EUR

CONTRAT

: 58716313

CLT CIE: 039569822

STAT : 4.71

INTERMEDIAIRE : H92007

M DEDUCTION SUR PRIME A PAYER <=== O CHEQUE BANCAIRE

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE AU MODE DE PAIEMENT CHOISI

M BATTESTI ANDRE EI

COUPON A RENVOYER A ======>

IMMEUBLE LE FIUM'ORBO BP 34 20240 GHISONACCIA

IPC3

Véhicule KUBOTA F1900D 11400

AUTOMOBILE Contrat n° 58700459 Demplace partie BRI 202

LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle : 24,26 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Allianz IARD

S.A. au capital de 991 967 200 euros
542 110 291/RCS Nanterre
N° de TVA /FR76 542 110 291

Entreprise régie par le Code des assurances Siège Social : 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris la Défense Cedex

264369+

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement

15/01/2023

30,16 EUR (*)

15/07/2023

24 26 EUR

Montant 15/07/2023 24,26 EUR 15/02/2023 24,26 EUR 15/08/2023 24,26 EUR 15/03/2023 24,26 EUR 4 15/09/2023 24,26 EUR 15/04/2023 24,26 EUR 15/10/2023 24,26 EUR 15/05/2023 24,26 EUR 15/11/2023 24,26 EUR 15/06/2023 24,26 EUR 15/12/2023 24,26 EUR

(*) le premier prélèvement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514



LETTRE D'ACCORD

M BATTESTI ANDRE EL

Votre Agent Général IMMEUBLE LE FIUM'ORBO

BP 34

20240 GHISONACCIA Tél: 04.95.56.00.49

Fax: 04.95.57.38.17 Mel: h920071@agents.allianz.fr

Nº ORIAS: 07021230

- Kulsta fucle A CONSERVER

LA PLAGE DE L'ARINELLA

BRUSCHETTO

20240 GHISONACCIA

Objet : Résiliation de votre contrat automobile n° 58716313.

Cher Monsieur.

Tondeuse KUBSTA W 721 PRO/HS Il est convenu entre les parties que les garanties du présent contrat cesseront leurs effets à la

Perte totale du bien assuré résultant d'un évènement non prévu par le contrat (Art. L 121-9 du code des assurances).

Veuillez accepter, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

Fait en 2 exemplaires à GHISONACCIA, le 20.04.2023.

date du 09/04/2023 à 24h00 pour le motif suivant :

Votre Agent Général M BATTESTI ANDRE EI

Le Souscripteur

Allianz (1) BATTESTI André Agent Général

Imme ble Le Fiumorbo GNISONACCIA \$5 56 00 49

battesti.ghisonaccia@allianz.fr

Siret: 420 6/5 902 00019 N° ORIAS: 07021230 - www.crias.fr

In await pas du être assurée (par necessarie)

y uv matériel HONDA tonslouse / PAS
hactee

264969+

BY-588-SP

AUTOMOBILE Contrat nº 58716313

LA PLAGE DE L'ARINELLA BRUSCHETTO 20240 GHISONACCIA

Cher Client,

Nous vous communiquons le montant de vos cotisations correspondant à la période d'assurance du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Cotisation mensuelle: 59,81 EUR

Nous vous invitons à consulter le détail de votre cotisation au verso.

Conformément à votre demande, les cotisations mensuelles seront prélevées suivant le calendrier ci-dessous.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

au capital de 991 967 200 euros 10 291 RCS Nanterre

Calendrier des prélèvements sur votre compte

Date de prélèvement /	Montant	Date de prélèvement	Montant
15/01/2023	65,71 EUR (*)	15/07/2023	59,81 EUR
15/02/2023	59,81 EUR	15/08/2023	59,81 EUR
15/03/2023	59,81 EUR	15/09/2023	59,81 EUR
15/04/2023	59,81 EUR	15/10/2023	59,81 EUR
15/05/2023	59,81 EUR	15/11/2023	59,81 EUR
15/06/2023	59,81 EUR	15/12/2023	59,81 EUR

(*) le premier prélevement comprend 5,90 EUR de contribution réglementaire Attentats

Compte Prélevé

SAS LA PLAGE DE L'ARINELLA	CRCA BIGUGLIA CAF 2B	12006	00081	21125007010	38
TITULAIRE DU COMPTE	DOMICILIATION	CODE BANQUE	CODE GUICHET	Nº DE COMPTE	CLE

Référence Unique de Mandat Identification du créancier SEPA NM41AG20171100000105061889 FR20ZZZ107514

RAM